

Enquête sur les non-dits de l'agression sauvage dont a été victime l'ancien ministre de la Défense alors qu'il venait de charger Laurent Ezzo et Ngoh Ngoh devant le Tcs

On n'a pas fini d'ergoter sur l'incident de jeudi dernier à la prison centrale de Yaoundé-Kondengui. La nouvelle de la tentative d'assassinat d'Edgard Alain Mebe Ngo'o continue de faire les gorges chaudes des marchés jusque dans les bureaux feutrés aux lambris dorés de la présidence de la République. Chacun y va de son commentaire, charriant passion et objectivité selon qu'on soit dans un camp ou dans l'autre. Si beaucoup se plaisent à amplifier l'info à des fins inavouées, il y'a que d'autres s'interrogent sur la survenue de cet incident qui a failli coûter la vie à l'ancien Mindef. Pour comprendre cette agitation et cet intérêt affiché autour de ce dossier pour le moins délicat, il faut puiser bien au-delà des petites conjectures que brandissent certains politiques pour justifier ou donner un sens aux nombreuses incompréhensions qui entourent l'Opération Epervier et l'arrestation sans élégance des hauts commis de l'Etat.

L'affaire Mebe Ngo'o et Cie est, par les montants faramineux de milliards, et dès ses débuts en 2019, apparue dans l'opinion nationale comme une affaire hors normes. L'homme est poursuivi devant le Tribunal criminel spécial (Tcs) ainsi que ses co-accusés pour le détournement présumé de 237 milliards de Fcfa. Ce qui fait de cette affaire probablement l'une des plus retentissantes de l'histoire judiciaire du Cameroun. Le principal accusé, l'ancien ministre délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense n'a pas les faveurs de l'opinion ; la personnalité d'Edgard Alain Mebe Ngo'o, les sommes en jeu, comparées au fossé qui séparent les citoyens Camerounais et leurs dirigeants en ajoutent à la défiance. Au stade actuel de cette très médiatique procédure, nul ne peut prédire son issue.

Néanmoins, deux éléments survenus ces jours, tant devant les tribunaux qu'à la prison centrale de Nkondengui où est incarcéré Edgard Alain Mebe Ngo'o appellent à faire une autre lecture de ce qui devrait être un grand feuilleton judiciaire. Retournement de situation Tenez, il se susurre depuis le début de cette affaire, que Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général de la présidence de la République et principal bénéficiaire du quasi retrait de la scène du président Paul Biya depuis la présidentielle du 7 octobre 2018, n'était pas vraiment malheureux de voir le porte fanion de l'élite Bulu, Edgard Alain Mebe Ngo'o, tomber. Mais contre toute attente et par un retournement de situation dont seuls les procès ont le secret, Ngoh Ngoh vient d'être cité devant le Tcs par les avocats Mebe Ngo'o.

En effet, lors d'une l'audience tenue le devant le Tcs, Edgard Alain Mebe Ngo'o a jeté un pavé dans la mare en révélant que le secrétaire général de la Présidence de la République,

Ferdinand Ngoh Ngoh et le ministre de la Justice, Laurent Ezzo, ont chacun signé et ordonné certains des marchés publics pour lesquels il est, d'après ses avocats injustement mis en accusation et mis en prison. Selon ses avocats, l'ancien ministre délégué à la présidence en chargé de la défense n'avait le pouvoir d'ordonner des marchés publics qu'à hauteur de 200 millions de francs au maximum. Or, parmi les marchés visés dans la procédure judiciaire en cours, certains portent sur des montants supérieurs à 200 millions de francs.

Ces marchés étaient et sont encore aujourd'hui de la compétence du secrétariat général de la présidence. Cette révélation qui a retenti dans la salle d'audience et dans l'opinion comme un coup de tonnerre, est venue imposer une nouvelle perspective au procès en cours. S'il est établi que Ferdinand Ngoh Ngoh a effectivement joué un rôle dans l'arrestation et l'incarcération d'Edgard Alain Mebe Ngo'o, rôle qui aurait pour fondements les calculs politiques dans la perspective de la succession de Paul Biya à la tête du Cameroun, les révélations de Mebe Ngo'o devant les juges du Tcs apparaissent alors comme un virage décisif dans la lutte interne au Rdp pour la prise du pouvoir.

## Ngoh Ngoh, le confort de l'inconfort

L'hypothèse ci-dessus évoquée signifierait simplement que Ferdinand Ngoh Ngoh, qui pensait avoir éliminé par des voies judiciaires la seule personnalité dans le clan bulu capable de tenir la dragée haute au clan de Chantal Biya, les Nanga, dans la lutte à mort qu'ils se livrent pour le contrôle du pouvoir après Biya, devrait désormais s'employer lui-même à essayer de démontrer comment des marchés ordonnés par lui peuvent aujourd'hui engager la responsabilité d'Alain Edgard Mebe Ngo'o. Le ministre d'Etat/Sgpr, qui depuis la dernière élection présidentielle du 7 octobre 2018 assume par le jeu de gré à gré et de fait la fonction présidentielle, se retrouve désormais dans une posture inconfortable dans cette affaire. Sans déjà savoir quelles sont ses arguments de défense dans cette affaire, on peut cependant faire remarquer que dans l'opinion son nom est associé à plusieurs autres affaires susceptibles de déboucher sur des détournements de deniers publics ou de corruption.

La plus emblématique étant la gestion de la Can Total 2019 dont le Cameroun avait perdu l'organisation alors même que le président Biya jurait devant le monde entier que son pays serait prêt « le jour-dit ». L'organisation du Chan courant janvier – février 2021 avec une participation décevante des Lions Indomptables A' a ravivé dans l'opinion le souvenir des nombreuses malversations révélées par la presse dans le cadre des différents chantiers de la Can. Un gouffre financier qui n'arrive toujours pas à passer. Agression sauvage D'aucuns parleront de coïncidence, mais elle est au moins troublante : l'agression sauvage dont Edgard Alain Mebe Ngo'o a été victime au sein de la prison centrale de Nkondengui. L'ancien Mindef, accompagné de son épouse, elle-aussi détenue revenait du parloir au moment où il a été attaqué et blessé par un autre détenu.

Cette violente agression publique, intervient seulement quelques jours après que l'ancien ministre de la Défense a demandé la comparution de Ferdinand Ngoh Ngoh le Sg/Pr et de Laurent Ezzo, ancien Sg/Pr et actuel ministre de la Justice et Garde des Sceaux. L'enquête ouverte à ce sujet n'a certes pas encore révélée ses conclusions, mais l'on ne peut pas

s'empêcher de faire un rapprochement entre cet incident et les révélations fortes de Mebe Ngo'o devant le Tcs. Dans une de ses saillies dont il a seul le secret, le roi Sokoudjou des Bamendjou, s'adressant au ministre de l'Administration territoriale Paul AtangaNji a déclaré qu'avant de s'amuser à souffler du piment en poudre, il faut s'assurer de la direction du vent. Si l'agression d'Edgard Alain Mebe Ngo'o avait un lien avec ses dernières révélations devant ses juges, peut-on penser que celui où ceux qui ont manœuvré pour son arrestation et son incarcération, synonyme de son élimination politique dans la course pour la succession alors même que la ligne d'arrivée est d'une manière ou d'une autre annoncée, a découvert le sens du vent sur le tard et tente de sauver sa tête par tous les moyens ?

## Acte d'anti-jeu

Dans le sillage de cette agression et selon de bonnes sources, on apprend que Mebe Ngo'o pourrait quitter la prison centrale de Yaoundé Kondengui pour celle du secrétariat d'État à la Défense. Il serait alors sous le contrôle total de Ferdinand Ngoh Ngoh, puisqu'il est de notoriété publique que Galax Etoga, le secrétaire d'État est un de ses obligés à qui il obéit au doigt et à l'œil. Juste retour d'ascenseur puisque c'est bien Ngoh Ngoh qui l'y avait nommé. Dans ces conditions, déporter Mebe Ngo'o au Sed revient à le livrer pieds et poings liés à la merci de ses adversaires. Il est donc préférable qu'il reste à Kondengui et continue de comparaitre devant le Tcs pour une affaire de détournement de fonds publics qui va assurément tenir les Camerounais en haleine. A condition qu'il n'y ait pas d'acte d'anti-jeu qui pourrait venir interrompre le cours d'un procès qui commence seulement ses premières révélations. Car, à en juger de par les manœuvres, « il est à craindre que l'éléphant des détournements à lui imputer injustement, ne se révèle être finalement qu'un rat », proverbe d'un patriarche Bulu.

Le Messenger